

Communiqué de presse

Développement biomasse Les projets CRE¹ et Fonds Chaleur

Dans le cadre des objectifs ambitieux annoncés lors du Grenelle de l'environnement en matière d'énergies renouvelables, d'importants programmes de valorisation de la biomasse ont été mis en place : Le Fonds Chaleur et les appels d'offre CRE. Fortement investies dans le développement de la biomasse à travers leur Groupe Coopération Forestière (GCF), les coopératives forestières attendent impatiemment la sortie du 2^{ème} Fonds chaleur annoncée pour début automne ainsi que les résultats de l'appel d'offre CRE3 et du 1^{er} Fonds Chaleur.

Le «Fonds chaleur renouvelable» géré par l'ADEME, doté d'un milliard d'euros pour la période 2009 - 2011 a été mis en œuvre pour développer la production de chaleur dans le tertiaire, l'industrie, l'agriculture, les collectivités et l'habitat collectif. Un premier appel à projets intitulé «Biomasse Chaleur Industrie et Agriculture» (BCIA) avait été lancé, dont les candidatures ont pris fin le 29 mai dernier. Cet appel à projets sera reconduit chaque année pendant au moins 3 ans. **Le deuxième Fonds Chaleur est prévu pour l'automne 2009.**

Les appels d'offres nommés « CRE », lancés par le MEDDAT² portent sur des installations de production d'électricité à partir de biomasse (cogénération). A ce jour, 2 appels d'offres ont déjà été réalisés et le 3^{ème} est en cours:

- **CRE1 (2005) : 23 projets déposés, 14 projets biomasse retenus (216 MW) dont 9 avec la participation de GCF:** valorisation prévue de 600 000 T de plaquettes forestières.
- **CRE2 (2007) : 56 projets déposés, 22 projets biomasse retenus (300 MW) dont 12 avec implication de GCF.** : valorisation de plus d'1 million de tonnes de Rémanents et plaquettes forestières.

Les résultats de l'appel d'offre CRE3 devraient être diffusés dans les prochains mois. Au total, 106 projets ont été déposés dont 48 projets avec la participation de GCF.

Pour réaliser ces plans d'approvisionnement, GCF mène une étude du potentiel de ressource mobilisable. Sur ces projets, **plus d' 1 million de tonnes de plaquettes forestières** devraient être mobilisées par les coopératives forestières.

GCF propose un accompagnement dans le choix et l'approvisionnement des plaquettes forestières à travers **l'élaboration d'un plan d'approvisionnement**. De part **le réseau des coopératives forestières adhérentes**, GCF maîtrise une partie significative de la ressource en forêt privée et garantit **des approvisionnements fiables et à long terme**.

A travers son investissement dans ces projets nationaux, **GCF joue un rôle clé dans la valorisation de la biomasse**, s'inscrivant ainsi dans la **politique de développement de la filière forêt-bois**, dont l'importance a été réaffirmée par Nicolas SARKOZY, le 19 mai dernier à Urmatt.

Pour + d'infos : http://www.ucff.asso.fr/bois_energie.htm

CONTACT RELATIONS PRESSE

Mélissa HERVE

Chargée de communication

Tél : 01 73 54 88 04 – 06 88 75 97 39 / Mail : melissa.herve@ucff.asso.fr



GCF est issue de l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF)

L'UCFF en bref :

Présidente : Marie de l'ESTOILE

- 28 coopératives forestières et groupements

- près de 2 millions d'hectares de forêts

- près de 100 000 producteurs forestiers adhérents

- 6 Millions M³ de bois commercialisés par an

- près de 240 millions d'Euros de Chiffre d'Affaires

- 900 salariés directs

- près de 3000 entreprises en sous-traitance

¹ Comité de Régulation de l'Energie

² Ministère de l'Ecologie, l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire